

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA EMMANUEL D ALZON - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA EMMANUEL D ALZON - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage (41848)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA EMMANUEL D ALZON - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avionique - en apprentissage (41848)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	29	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques - Niveau en anglais - Résultats des épreuves de français - Moyenne générale - Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	- Bulletins première et terminale - Résultats Baccalauréat - Relevés de notes années en cours (si études supérieures) - Progression des moyennes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique	- Appréciations bulletins première et terminale - Lettre de motivation et CV - Résultats épreuves anticipées - Résultats Baccalauréat	Important
Savoir-être	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	- Appréciations bulletins de première et de terminale - Lettre de motivation et CV - Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés et des exigences de la formation - Cohérence et adéquation du projet - Participation aux Journées Portes Ouvertes	- Lettre de motivation - CV - Fiche Avenir - Cohérence du parcours scolaire - Présence aux Journées Portes Ouvertes	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- Engagement citoyen, étudiant et associatif - Intérêt pour la culture et pour la démarche scientifique - Curiosité pour les questions sociétales - Pratique sportive - Obtention du BIA	- Fiche Avenir - Moyenne du Brevet d'Initiation Aéronautique si obtenu	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier est étudié sur Parcoursup dans son ensemble : Parcours scolaire, bulletins scolaires, CV et lettre de motivation, fiche avenir...

La sélection se fait sur dossier à partir des moyennes de Première et des deux premiers trimestres de Terminale, des résultats anticipés du Bac, des notes des EDS, des appréciations des professeurs et de l'avis du chef d'établissement mentionnés sur la fiche Avenir.

Un entretien de motivation et d'un test de positionnement seront mis en place.

L'admission après étude du dossier se fait à la signature d'un contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) avec une entreprise dans le domaine dédié, après validation des missions en entreprise.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Des candidats issus de Bac professionnel Aéronautique toutes options ou issus de BTS Aéronautique sont admis dans la formation.

Pour les candidats issus d'autres formations, les dossiers sont étudiés au cas par cas.

Une connaissance du domaine aéronautique est indispensable.

Une recherche anticipée des entreprises dans le domaine concerné est conseillée.

Signature :

Virginie COTE,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

EMMANUEL D ALZON